



IMT Mines Albi-Carmaux
École Mines-Télécom

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

**STRATÉGIE, CONCEPTION, PRODUCTION DE LA CAMPAGNE DE
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET POUR LES ENTREPRISES**

Accord Cadre

établi en application des articles L 2125-1 et R2162-2 à R2162-4 du Code de la commande
publique

Référence de la consultation : 2020ALB02M

1.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE D'IMT MINES ALBI	3
1.1	CONTEXTE D'IMT MINES ALBI	3
1.2	ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA COMMUNICATION D'IMT MINES ALBI4	
2.	OBJET DE L'ACCORD-CADRE.....	4
3.	DÉFINITION DU DOMAINE DU MARCHÉ.....	5
1.	La communication institutionnelle	5
2.	La communication vers les entreprises et les partenaires	5
3.	Perception de l'École souhaitée.....	5
4.	PRESTATIONS ATTENDUES	6
5.	DUREE DE L'ACCORD-CADRE	6
6.	FORME DES MARCHES SUBSEQUENTS.....	6
7.	ÉMISSION DES BONS DE COMMANDE	6
8.	PRIX.....	7
9.	RECEPTION DES PRESTATIONS	7
10.	MODALITÉS DE RÈGLEMENT	7
11.	INTERETS MORATOIRES	7
12.	PÉNALITÉS.....	7
13.	RÉSILIATION	8
14.	CONTENTIEUX-LITIGES.....	8

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE D'IMT MINES ALBI

1.1 CONTEXTE D'IMT MINES ALBI

École du ministère en charge de l'Industrie, l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux fait partie de l'Institut Mines-Télécom, qui est aujourd'hui le premier groupe d'écoles d'ingénieurs et de management de France. IMT Mines Albi est aussi membre associé de l'Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées et partenaire de très nombreuses institutions et universités prestigieuses en France et à l'international. Ces partenariats privilégiés font d'elle une grande école et un pôle de recherche accueillants, riches en opportunités, en perspectives économiques et professionnelles.

En symbiose avec son environnement, IMT Mines Albi a choisi de se spécialiser sur des créneaux d'expertise, à la fois innovants et porteurs d'avenir en lien direct avec ses centres, ses formations et son développement économique

Former des cadres de haut niveau capables de dynamiser nos entreprises : ingénieurs généralistes, humanistes, rigoureux et entreprenants; docteurs en prise avec les exigences de l'industrie; et cadres internationaux titulaires de nos masters.

Inventer de nouveaux produits et procédés, grâce à des recherches de pointe. Les valoriser avec des partenaires industriels, et contribuer ainsi au développement économique de notre territoire. Informer et diffuser de la culture scientifique et technique, dans les domaines intéressant l'industrie et les services. Telles sont les missions d'IMT Mines Albi.

A l'avant-garde des enjeux industriels sur la scène internationale, elle agit comme un moteur scientifique et économique local. La spécificité d'IMT Mines Albi est de combiner 4 missions en un cercle vertueux et porteur d'innovation.

✓ *Former des ingénieurs*

IMT Mines Albi est une école d'ingénieur généraliste, innovante, humaniste et internationale qui intègre dans son management la dynamique du développement durable.

IMT Mines Albi propose une palette de formations diplômantes :

- Diplôme d'ingénieur généraliste par la voie étudiante ou en alternance
- Diplôme de master ou de mastère
- Diplôme de docteur

Chaque année, l'école délivre plus de 300 ingénieurs, 50 élèves de master/mastère et 30 docteurs.

✓ *Mener des recherches et innover*

Une école aux recherches scientifiques de pointe pour inventer de nouveaux produits et procédés. Depuis la création de l'école, la recherche n'a cessé de se développer autour de ses 3 centres de recherche :

- Centre Génie Industriel
- Institut Clément Ader-Albi
- RAPSODEE

Excellence scientifique, applicabilité et pertinence économique sont au cœur de la recherche à IMT Mines Albi. Au sein de ses trois centres, les équipes de recherche travaillent à l'émergence et à l'amélioration des procédés industriels, grâce à la création de 5 plateformes technologiques (GALA - MIMAUSA - VALTHERA – IOMEGA - IOMEGA^{VR}). L'école est à la pointe de l'innovation au service de l'industrie avec l'Institut Carnot M.I.N.E.S qui regroupe 38 laboratoires.

✓ *Contribuer au développement économique territorial et national*

Une école partenaire des entreprises qui accompagne la création d'activité, au travers de son incubateur, le bâtiment Innov'Action, son réseau, ses laboratoires communs, chaires, et de ses partenariats actifs avec des pôles de compétitivité (Aerospace Valley - Cancer Bio Santé - DERBI (énergie) - Agri Sud Ouest Innovation).

✓ *Promouvoir la culture scientifique technique et entrepreneuriale*

Une école qui favorise la diffusion de la culture des sciences, des techniques, de l'innovation et de l'entreprise sur le territoire, au travers d'événements ouverts à tous, tout au long de l'année :

- Nuit Européenne des Chercheur.e.s
- Fête de la Science
- Conférences grand public
- Journée portes ouvertes

1.2 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA COMMUNICATION D'IMT MINES ALBI

La Direction de la Communication, de l'Information et de la Diffusion d'IMT Mines Albi contribue à l'ensemble de la stratégie de l'école au travers de 4 grandes orientations de communication, qui ont un impact fort sur l'image de l'école et permettent de répondre aux 4 missions d'IMT Mines Albi :

- 1. Confirmer et renforcer la visibilité et la place de l'école, de ses 4 missions, et de ses centres auprès de l'ensemble de ses cibles.**
- 2. Accroître la communication internationale du campus pour atteindre 20% d'élèves internationaux sortant en 2020.**
- 3. Pérenniser et valoriser les liens avec les alumni et l'ensemble des partenaires de l'école (industriels, institutionnels, entrepreneurs, recherche...)**
- 4. Renforcer la vision collective avec l'ensemble des acteurs internes**

La stratégie de communication IMT Mines Albi répond à ses orientations stratégiques grâce à des outils et une réelle stratégie cross média (360°) qui permet une réelle complémentarité entre les différents outils utilisés. L'école intègre la transformation numérique à son fonctionnement et la Direction de la Communication, de l'Information et de la Diffusion renforce sa présence et son identité numérique pour développer des synergies tout en faisant naître de réelles interactions.

2. OBJET DE L'ACCORD-CADRE

Le présent accord-cadre a pour objet l'assistance à la Direction de la Communication, de l'Information et de la Diffusion pour ses campagnes de communication institutionnelle et pour les entreprises, pour la conception et la réalisation de ses supports et ses actions de communication. Ce supports concernant aussi bien la communication print que web. En effet, ce marché inclue la création de supports print et web qui devront vivre ensemble. Chaque prestation réalisée sur le fondement du présent accord fera l'objet d'un marché subséquent.

3. DÉFINITION DU DOMAINE DU MARCHÉ

1. *La communication institutionnelle*

Pour sa communication, IMT Mines Albi a la nécessité de s'appuyer sur des supports de communication institutionnels pour présenter à tous ses partenaires les missions, ses résultats et les possibles collaborations.

2. *La communication vers les entreprises et les partenaires*

L'école a également besoin de communiquer de manière spécifique vers les entreprises, afin de présenter ses offres de partenariat et de services : prestations de recherche, levée de la taxe d'apprentissage, accueil de manifestations, etc.

3. *Perception de l'École souhaitée*

IMT Mines Albi est l'École la plus jeune des écoles des Mines.

Cette jeunesse véhicule une image de dynamisme, d'enthousiasme, de fraîcheur, justifiée par le volume et la créativité des actions initiées en peu de temps.

Au delà de sa jeunesse, l'école apporte rigueur et excellence aux élèves grâce à des enseignants chercheurs dynamiques, et des enseignements en lien directs avec ses domaines d'expertises au cœur des enjeux d'aujourd'hui.

L'école forme des ingénieurs prêts à relever les défis du monde de l'entreprise : 84% des diplômés sont recrutés en moins de 2 mois.

IMT Mines Albi prône également des valeurs humaniste, innovante et internationale, qui transparaissent dans le quotidien de l'école. Au delà des enseignements qui intègre ces valeurs, sport, activités culturelles, scientifiques, humanitaires, IMT Mines Albi a pris le parti de favoriser les activités extra-scolaires, afin que chacun puisse s'épanouir autant que se former.

Signe de son excellence, IMT Mines Albi forme également des docteurs (plus de 200 depuis sa création). L'école a la pleine habilitation pour délivrer le doctorat dans les champs scientifiques couverts par l'accréditation de trois écoles doctorales de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées : AA (Aéronautique Astronautique), EDSYS (École doctorale systèmes) et MEGEP (Mécanique, Énergétique, Génie civil et Procédés)

Mines Albi est un catalyseur de projets.

IMT Mines Albi est une école qui grandit avec son temps, en prise directe avec les réalités. Dans son rôle originel de reconversion industrielle, elle est porteuse d'une évidence technologique et scientifique (culture très forte de l'école), qui est au cœur de ses domaines d'expertise : elle est née avec, elle fait corps avec. Cette légitimité est accentuée par la proximité des Pôles de compétitivité régionaux et de sa contribution dans chacun de leurs domaines (santé, aérospatial, agro).

Grâce à son nouveau bâtiment Innov'Action, entièrement dédié à l'innovation, IMT Mines Albi est l'acteur idéal pour innover ensemble.

Fort de ses domaines d'expertises technologiques et scientifiques, IMT Mines Albi accompagne la création d'entreprises technologiques innovantes. Cette activité se développe au bénéfice de l'écosystème régional.

Le bâtiment Innov'Action abrite également la Fabrique, le FabLab de l'école, et l'incubateur.

Ayant intégré le développement durable dans ses actions autant que dans ses formations, l'école a à cœur de porter une innovation soutenable.

4. PRESTATIONS ATTENDUES

Il est attendu du titulaire des prestations de conseil, de conception, et de réalisation pour toutes les actions et tous les supports de communication ressortissant de la campagne institutionnelle et entreprises.

La Direction de la Communication, de l'Information et de la Diffusion a besoin aujourd'hui de véritablement associer et faire vivre ensemble ses supports print, médias et web. Ainsi, les supports devront être pensés pour le print, incluant toutes ses caractéristiques, et décliné sous un nouveau support pour le web, avec toutes ses spécificités.

A la date de réalisation du présent accord-cadre, deux besoins ont été identifiés et feront l'objet d'une notification d'un marché subséquent.

Il s'agit de la conception-réalisation du Rapport Annuel bilingue 2020 papier et de celui-ci décliné en véritable page web, qui fera l'objet du marché subséquent (MS) n°1.

Il s'agit de la conception réalisation de la carte de vœux 2021 animée suivi d'une déclinaison papier qui fera l'objet du MS n°2.

Il s'agit de la conception de plusieurs kakémonos institutionnels en français et en anglais qui fera l'objet du MS n°3.

D'autres support pourront être réalisés tels que :

- flyer "taxe d'apprentissage"
- kakémonos
- brochure corporate
- flyers corporate

Les besoins seront ensuite définis en fonction du plan de communication. Il est attendu du titulaire d'être force de proposition sur les déclinaisons et les supports envisagés, et d'être créatifs tout en correspondant aux tendances actuelles de communication et aux attentes des cibles. Les idées retenues feront alors, le cas échéant, l'objet d'expressions de besoins et de marchés subséquents dont le chiffrage s'appuiera sur les unités d'oeuvre définies au bordereau de prix unitaires.

5. DURÉE DE L'ACCORD-CADRE

Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de douze mois. Il est ensuite reconductible deux fois pour une période de douze mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder trente-six mois. La fin de l'accord-cadre emporte résolution des marchés subséquents.

6. FORME DES MARCHÉS SUBSÉQUENTS

Les marchés subséquents peuvent être forfaitaires, à bons de commande ou comporter à la fois des prestations forfaitaires et des prestations à bons de commande.

7. ÉMISSION DES BONS DE COMMANDE

Lorsque les marchés subséquents le prévoient, les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être exécutées dans le délai indiqué dans le bordereau des prix à défaut de précision sur le bon de commande.

Les bons de commande des marchés subséquents seront émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre. Leur exécution ne pourra pas dépasser la date limite de validité de l'accord cadre.

8. PRIX

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation (frais de déplacement, d'hébergement...).

9. RÉCEPTION DES PRESTATIONS

Les prestations sont réputées réceptionnées à livraison:

- du fichier source des réalisations avec les documents fonts et links ainsi que des bons à tirer, et des fichiers pdf HD et web pour les travaux de conception-réalisation.
- Les fichiers web pour les documents animés ou digitaux

La Direction de la Communication de l'Information et de la Diffusion constate la bonne livraison et valide la mise en paiement.

10. MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Chaque prestation réalisée résultant d'une commande ou d'un marché subséquent donnera lieu à une facture (un original et un duplicata) adressée à :

IMT Mines Albi
Service Dépenses/marchés
Campus Jarlard, Route de Teillet
81013 ALBI CT Cedex 09

Outre les mentions légales, la facture indiquera :

- le numéro de l'accord-cadre
- le numéro du bon de commande
- la nature des prestations
- le montant HT, le taux et le montant de la TVA, le montant TTC

Les règlements seront effectués par virement administratif au compte bancaire du titulaire selon les règles de la comptabilité publique dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

11.INTERETS MORATOIRES

En cas de retard dans le règlement, le titulaire est en droit de percevoir des intérêts moratoires. Le taux des intérêts moratoires est fixé par décret, il s'agit du taux de refinancement principal de la Banque centrale européenne en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. A cela s'ajoute une indemnité forfaitaire de 40€ automatiquement due également de plein droit pour chaque retard de paiement.

12.PÉNALITÉS

Lorsque les délais tels qu'ils sont indiqués dans le calendrier fourni par le prestataire sont dépassés, le titulaire encourt, sans mise en demeure préalable, une pénalité de 50 € HT par jour de retard.

13.RÉSILIATION

Le présent marché est résiliable dans les conditions prévues au CCAG/FCS.

14.CONTENTIEUX-LITIGES

Le droit applicable est le droit français.

En cas de désaccord, le litige sera porté devant le Tribunal compétent.

